Brevet de Croisière Élémentaire

La personne détentrice du brevet de croisière élémentaire doit pouvoir faire de la croisière de jour en toute sécurité dans des eaux qui lui sont familières, à titre de skipper ou d'équipier, sur un voilier gréé en sloop de 6 à 10 mètres (20 à 30 pieds) par vent et mer modérés.

AUCUNE CONDITION PRÉALABLE.

CONNAISSANCES THÉORIQUES

SECTION I - Termes et définitions

Le candidat doit pouvoir :

- 1. Identifier et décrire ce qui suit: coque, quille proue, poupe, maître-bau, défenses pont, cabine barre, gouvernail, roue, cockpit,auto videur aiguillot,fémelot, mat, bôme barres de flèche, haubans, étais ridoirs et capelage cadène gréement courant, écoutes, drisses bosse d'empointure, cunningham amarres traversières, vis-de-mulet, hâle bas de bôme, balancine, manille,mousqueton taquet,winch, balcon, chandelier, filières lignes de vie grand-voile, foc, foc tempête génois, spinnaker points de drisse, d'écoute, d'amure envergure, chute, bordure lattes, gorge, coulisseau, bande de ris, garcettes prise de ris à rouleau, à bosse, pennons
- 2. décrire ce qui suit, à l'aide de diagrammes au besoin : en avant, en arrière, par le travers avant, arrière;
- 3. définir les termes suivants et les illustrer à l'aide de diagrammes
- bâbord / tribord
- au vent / sous le vent
- virement / empannage
- empannage incontrôlé sur une amure
- bâbord amure/ tribord amure
- A dérive en route
- en panne bout au vent
- au près / au largue (petit, grand)
- vent de travers / au portant
- près serré / fausse panne
- fasseyement / lofer / abattre

SECTION II - Matériel et équipement

Le candidat doit pouvoir

- 4. donner de mémoire la liste du matériel requis par Transports Canada à bord du bateau (Guide de sécurité nautique);
- 5. donner les raisons pour lesquelles il convient de ranger le matériel et l'équipement à des endroits spécifiques à bord d'un bateau de croisière.

SECTION III - Sécurité

- 6. Décrire l'utilité d'un harnais de sécurité et les dangers que représentent les mauvais points d'attache sur un bateau;
- 7. Expliquer l'utilité des balcons et des filières;
- 8. Décrire les feux quand le bateau est à la voile, au moteur, à l'ancre;
- 9. Décrire les deux principales façons de minimiser les dangers de l'hypothermie;
- 10. Décrire les précautions à prendre pour éviter que le compas ne subisse des effets magnétiques Indus;
- 11. Décrire les sources habituelles de feu et d'explosion et donner la liste des méthodes de prévention de tels accidents, et des mesures à prendre lorsqu'ils se produisent;
- 12. Décrire les procédures à suivre pour un ravitaillement en carburant sans danger;
- 13. Identifier le pavillon utilisé par les plongeurs sous-marins;
- 14. Décrire:
 - a) la façon de lancer une fusée de détresse;
 - b) les dangers encourus lorsqu' on recharge une batterie
- 15. Décrire les usages, les avantages et les limites d'un réflecteur radar de bateau;
- 16. Décrire le danger des lignes électriques aériennes à haute tension.

SECTION IV - Règles de route

Le candidat doit pouvoir

- 17. Appliquer, à l' aide d'un schéma, les règles de routes 12 à 17 du Règlement sur les abordages;
- 18. Décrire les mesures à prendre lorsque la visibilité diminue.

SECTION V - Météo

Le candidat doit pouvoir

- 19. Nommer trois sources d'information météo;
- 20. Interpréter les prévisions météo maritimes, dans la région de navigation concernée, et décrire la façon d'utiliser cette information pour décider
 - a) s'il est sage de partir à la voile avec le bateau prévu, et
 - b) quels changements sont prévus pour les six prochaines heures, et quel effet il sauront sur les activités prévues pendant la journée;
- 21. Décrire les dangers liés aux conditions météorologiques locales, comment ils peuvent être identifiés, l'avertissement disponible en temps normal et les mesures à prendre pour en réduire ou en éviter les effets.

SECTION VI - Devoirs du skipper et de l'équipage

22. Énumérer les principales responsabilités du skipper et de l'équipage. Chef de bord

- a) sécurité de l'équipage et du bateau,
- b) indications de l'emplacement et l'usage de l'équipement de sauvetage et de sécurité avant le départ,
- c) répartition des tâches,
- d) explique comment se servir des appareils domestiques (toilette);
- e) rappelle les obligations en cas d'accident ou dans le cas d'un navire en détresse,
- f) agit avec respect envers les autres plaisanciers et la propriété d'autrui; Équipage
- a) obéir au skipper,
- b) assister le chef de bord.

SECTION VII - Connaissance des techniques marines

- 23. Décrire la voilure à utiliser selon les différentes conditions de vent et de mer;
- 24. Décrire les dangers de la navigation au vent d'une côte;
- 25. Savoir lire les informations suivantes à partir d'une carte hydrographique canadienne de la région de navigation (laisser de côté les éléments hors de propos);
 - profondeur de l'eau,
 - types de fonds (sable, roche, limon, glaise)
 - danger à la surface et en profondeur: algues, câbles, rocher, hauts fonds, épaves, courants,
 - bouées et leurs significations,
 - feux,
 - phares,
 - échelle de distance:
- 26. Savoir utiliser les tables des marées et des courants pour trouver
 - l'heure et la hauteur des marées aux ports de référence,
 - la direction et la vitesse du courant aux stations de référence:

27. Décrire

- un bon mouillage, une aussière et la longueur adéquate pour le mouillage pendant le repas,
- la longueur de l'aussière et les feux appropriés pour le mouillage pendant la nuit, selon le bateau utilisé;
- 28. Décrire les mesures à prendre immédiatement quand survient l'un des problèmes suivants
 - voie d'eau,
 - rupture du gréement,
 - bris de gouvernail,
 - dérapage de l'ancre,
 - échouement,
 - échouage,
 - blocage de l'hélice,
 - bris de drisse:
- 29 Décrire un usage communément reconnu pour chacun des nœuds suivants
 - noeud plat,

- tour mort et deux demi-clefs,
- nœud de chaise,
- nœud en huit,
- nœud de cabestan,
- nœud d'écoute;
- 30. Décrire comment utiliser une radio VHF pour recevoir des rapports météorologiques et pour émettre des appels d'urgence.

HABILETÉS PRATIQUES

LE BATEAU UTILISÉ DOIT ÊTRE UN QUILLARD DE 6 À 8 MÈTRES GRÉÉ EN SLOOP MUNI D'UN MOTEUR INTÉRIEUR OU HORS BORD. (18 HEURES MINIMUM)

SECTION VIII - Préliminaires

Le candidat doit pouvoir

- 1. démontrer (à terre la méthode correcte pour enfiler dans l'eau un gilet de sauvetage;
- 2. utiliser correctement les amarres;
- 3. effectuer une vérification du matériel et de l'équipement du navire à partir de la liste de vérification de l'ACY et montrer comment utiliser et entre tenir les appareils de cuisine;
- 4. savoir sélectionner, endrailler, ferler et vérifier les voiles;
- 5. savoir lover et attacher un cordage;
- 6. savoir ranger correctement les aussières et les défenses;
- 7. savoir frapper une ligne à un taquet (tours morts, huit, demi-clé);
- 8. montrer la façon sûre d'utiliser un winch en insistant particulièrement sur les points suivants
 - a) tension élevée sur les écoutes et les drisses,
 - b) Chevauchement des tours (comment les dégager),
 - c) Position des mains et des doigts,
 - d) Manivelles de winch (les placer et les enlever)

SECTION IX - Manœuvres au moteur

Le candidat doit pouvoir :

- 9. Faire démarrer le moteur auxiliaire du bateau tout en respectant les mesures de sécurité habituelles;
- 10. Immobiliser le bateau, la proue étant à une demi-longueur de bateau d'une bouée, en utilisant la marche arrière. Le but de cet exercice est d'évaluer la distance requise pour arrêter complètement le navire. Celui-ci doit continuer en ligne droite pendant l'exercice;
- 11. Manœuvrer et immobiliser un navire au moteur à une position située le long d'un ponton, du côté bâbord et du côté tribord, à une distance de deux pieds au plus, sans l'aide d'aussières et sans que la proue ne dépasse une certaine marque durant la manœuvre;
- 12. Appliquer les règles 5 à 18 du Règlement sur les abordages pour un bateau à moteur;
- 13. Ancrer un navire au moteur dans plus de trois mètres de profondeur de façon à ne pas chasser quand le moteur est engagé à reculons à demi régime;
- 14. Lever l'ancre et se mettre en route au moteur.

SECTION X – Manœuvres à la voile

Le candidat doit pouvoir :

- 15. Hisser les voiles à l'aide du moteur ou en étant à l'ancre ou au tangon (face au vent, la G-V en premier), en étarquant correctement l'envergure, lover et ranger le ballant des drisses;
- 16. Appliquer les règles 5 à 18 du Règlement sur les abordages pour un navire à voile;

17. Agir en tant que chef de bord eu qu'équipier en formulant correctement les ordres et les réponses, ci-après nommés, lors de la démonstration des techniques de manœuvres appropriées au près, au largue, au vent arrière, aux virements de bord vent debout et lof pour lof, et celles requises pour lofer, abattre et mettre à la cape :

<u>Ordres</u>	<u>Réponses</u>	<u>Actions</u>
'Lofez'		
'Abattez'		
'Choquez'		
'Bordez'		
'Paré à virer '	'Paré'	'On vire'
'Paré à empanner'	'Paré'	'On empanne '

- 18. Prendre et larguer un ris dans la GV et changer de voile avant ou l'enrouler tout en contrôlant la course du voilier, que ce soit à la barre ou aux écoutes, en suivant les ordres du skipper;
- 19. Réagir adéquatement en donnant les ordres requis lorsque, le voilier naviguant à la voile,un équipier tombe à la mer par inadvertance. Décrire l'ensemble des ordres et opérations depuis le moment où il tombe jusqu' à se qu'il soit récupéré et en sécurité. Une bouée peut être utilisée au cours de cet exercice, étant entendu que, dans de telles circonstances, la victime pourrait ne pas porter de vêtement de flottaison et qu'elle pourrait elle-même participer à son sauvetage. Le candidat doit au moins mentionner les éléments ci-dessous :
- a) les avertissements;
- b) la perche IOR et la bouée de sauvetage;
- c) la vigie;
- d) le virement ou l'empannage pour changer de route;
- e) au moins deux méthodes pour hisser une personne hors de l'eau.
- N.B. Le candidat doit pouvoir effectuer cet exercice avec et sans l'aide du moteur. Pour cet exercice, l'équipage peut être composé de trois personnes ou plus, mais le candidat doit également décrire les mesures à prendre lorsqu'un membre d'un équipage de deux personnel tombe à la mer, alors que le bateau navigue à la voile.
- 20. Affaler les voiles à l'aide du moteur ou en étant à l'ancre ou au tangon.

SECTION IX - Amarres et mouillages

Le candidat doit pouvoir :

- 21. Amarrer un navire à un ponton ou à un quai de façon à prévenir tout déplacement excessif du voilier, et placer les défenses correctement;
- 22. Couper le moteur auxiliaire et appliquer les mesures de sécurité communément reconnues avant de quitter le bateau pour la nuit ;
- 23. Montrer comment amarrer un bateau pour la nuit en utilisant les longueurs d'amarres

appropriées;

- 24. Effectuer les noeuds suivants en moins de 30 secondes chacun :
- a) noeud plat

d) tour mort et deux demi-clés

b) nœud de chaise

e) nœud en huit

c) noeud de cabestan

f) nœud d'écoute.